

Rapport préliminaire au budget 2026

Établi selon le MCH2

(en application de l'art. 29 de l'Ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes
[ODGFCo; RSB 170.511])

Novembre 2025

Table des matières

0	Introduction.....	4
1	Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)	4
1.1	Généralités	4
1.2	Amortissements.....	4
1.2.1	<u>Patrimoine administratif</u>	4
1.2.2	<u>Amortissements supplémentaires (art. 84 OCo)</u>	4
1.3	Prélèvement sur la réserve de politique financière	4
1.4	Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif	4
1.5	Compte des investissements / inscription à l'actif des dépenses d'entretien des immeubles (maintien de la valeur)	4
2	Commentaires.....	5
2.1	Généralités	5
2.2	Compte de résultat.....	5
2.2.1	<u>Charges de personnel (GM 30)</u>	5
2.2.2	<u>Charges de biens, services et marchandises (GM 31)</u>	5
2.2.3	<u>Amortissement du patrimoine administratif (GM 33)</u>	5
2.2.4	<u>Charges financières (GM 34)</u>	6
2.2.5	<u>Attributions aux fonds (GM 35)</u>	6
2.2.6	<u>Charges de transfert (GM 36)</u>	6
2.2.7	<u>Collectes (GM 37)</u>	6
2.2.8	<u>Imputations internes (GM 39)</u>	6
2.2.9	<u>Revenus des impôts (GM 40)</u>	7
2.2.10	<u>Taxes, prestations de services (GM 42)</u>	7
2.2.11	<u>Revenus divers (GM 43)</u>	7
2.2.12	<u>Revenus financiers (GM 44)</u>	7
2.2.13	<u>Prélèvements sur les fonds (GM 45)</u>	7
2.2.14	<u>Revenus de transfert (GM 46)</u>	7
2.2.15	<u>Collectes (GM 47)</u>	7
2.2.16	<u>Revenus extraordinaires (GM 48)</u>	7
2.2.17	<u>Imputations internes (GM 49)</u>	7
2.3	Investissements.....	8
3	Résultat.....	8
3.1	Vue d'ensemble	8
3.2	Résultat du compte global.....	8
3.2.1	<u>Compte de résultat</u>	8
3.2.2	<u>Compte des investissements</u>	9
3.2.3	<u>Résultat du financement</u>	9

4	Compte de résultats	10
4.1	Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières	10
4.2	Aperçu du compte de résultats selon les fonctions (paroisses et immeubles)	11
4.3	Aperçu du compte de résultats de la paroisse allemande	12
4.4	Aperçu du compte de résultats de la paroisse française	13
4.5	Aperçu du compte de résultats de la paroisse générale.....	14
4.6	Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine administratif	15
4.7	Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine financier	16
4.8	Aperçu du compte de résultats des impôts	17
5	Compte des investissements	18
5.1	Aperçu du compte des investissements	18
6	État des capitaux propres.....	19
6.1	Évaluations.....	19
6.2	Commentaire des évaluations.....	19
6.2.1	<u>Préfinancements (GM 293)</u>	19
6.2.2	<u>Réserves (amortissements supplémentaires, GM 294)</u>	19
6.2.3	<u>Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (GM 296)</u>	19
6.2.4	<u>Excédent ou découvert du bilan (GM 299)</u>	20
7	Proposition du conseil de la paroisse générale.....	21
8	Approbation du budget.....	22

Rapport préliminaire au budget 2026

0 Introduction

La santé financière de la paroisse générale dépend de facteurs humains et économiques qui influencent aussi bien ses revenus (impôts) que ses charges (dépenses sociales, activités, salaires, entretien du parc immobilier).

En raison d'une situation politique et économique tendue (conflits armés, instabilité politique, mesures protectionnistes, etc.), la croissance de l'économie suisse subit un net coup de frein et les perspectives pour 2026 ne sont guère réjouissantes, surtout en ce qui concerne l'horlogerie. L'effectif des membres continue à diminuer et aucun changement de tendance n'est à attendre prochainement.

Bien que les entrées fiscales aient ces dernières années régulièrement dépassées les prévisions, il a été décidé de rester prudent et de laisser le budget des revenus fiscaux 2026 au niveau du budget 2025.

Les budgets attribués aux paroisses restent identiques à ceux de l'année 2025.

1 Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

1.1 Généralités

Le budget 2025 a été établi en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), conformément à l'art. 70 de la loi sur les communes (LCo; RSB 170.11).

L'ordonnance sur les communes OCo a subi une révision partielle datée du 13 novembre 2024 qui influencera les amortissements supplémentaires et la durée d'amortissement des maisons de paroisse à partir du 1^{er} janvier 2026.

1.2 Amortissements

1.2.1 Patrimoine administratif

Tous les éléments figurant dans le patrimoine administratif y ont été intégrés à partir de l'introduction du MCH2 (2019), les amortissements planifiés sont calculés selon les catégories d'immobilisations et les durées d'utilisation (annexe 2 OCo). Le patrimoine administratif est amorti de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilisation.

1.2.2 Amortissements supplémentaires (art. 84 OCo)

Cet article est abrogé.

1.3 Prélèvement sur la réserve de politique financière

Le compte *Amortissements supplémentaires (29400.01)* est supprimé à partir du 1^{er} janvier 2026 et son solde transféré dans l'excédent du bilan (GM 299).

1.4 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

Le conseil de paroisse inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de CHF 50'000.00 (*limite d'inscription à l'actif au sens de l'art. 79a OCo*). Il suit à cet égard une pratique constante.

1.5 Compte des investissements / inscription à l'actif des dépenses d'entretien des immeubles (maintien de la valeur)

Le conseil de paroisse inscrit à l'actif les dépenses d'entretien des immeubles du patrimoine administratif supérieures à CHF 50'000.00. Il suit à cet égard une pratique constante.

2 Commentaires

2.1 Généralités

Un taux d'inflation de 1% a été pris en considération pour l'estimation de la masse salariale.

En octobre 2025, les revenus fiscaux effectifs de l'exercice en cours sont légèrement supérieurs aux prévisions. Le budget 2026 ne prévoit aucune modification par rapport au budget 2025.

Aucun investissement conséquent n'est prévu en 2026. Par précaution, un forfait de CHF 600'000.- pour de possibles investissements à réaliser est introduit dans le budget.

Les nouvelles ordonnances sur les salaires et les fonctions-types sont entrées en vigueur en 2025 et ont nécessité la réévaluation de certaines fonctions.

La quotité d'impôt paroissial reste fixée à 0,23, sans changement.

Le budget tient compte des prélèvements effectués sur les préfinancements pour compenser les amortissements obligatoires. Aucun autre prélèvement non-obligatoire sur les fonds ou les préfinancements n'apparaît.

2.2 Compte de résultat

2.2.1 Charges de personnel (GM 30)

La somme de ce groupe de matière s'élève à CHF 4'329'000.-, soit une hausse de CHF 208'800.- par rapport au budget 2025.

Il est tenu compte d'une augmentation de l'indice des prix à la consommation de 1.0% par rapport à l'exercice 2025. L'augmentation réelle accordée au personnel est décidée comme de coutume au mois de décembre de l'année en cours.

A la paroisse générale, le poste de responsable des RH à 50% n'a pas pu être repourvu en 2025, les recherches continuent pour 2026. L'administrateur central part à la retraite au milieu de l'année 2026, il a été tenu compte de la présence simultanée de la personne devant lui succéder pour une période de six mois au maximum.

Du côté de la paroisse romande (PFR), une réorganisation est en cours et plusieurs postes sont à repourvoir.

2.2.2 Charges de biens, services et marchandises (GM 31)

Ce poste enregistre une baisse de CHF 33'200.- par rapport au budget 2025 et atteint un montant de CHF 1'911'600.-

Les mouvements principaux sont :

- La diminution des charges de chauffage et énergie des immeubles due à la baisse des prix par rapport aux prévisions 2025 ⇒ - CHF 27'500.-
- L'augmentation des honoraires externes pour le soutien aux réorganisations en cours ⇒ + CHF 16'000.-
- La diminution des forfaits pour l'entretien des immeubles due au fait que la maison St-Paul venant d'être rénovée, elle générera moins de frais ⇒ - CHF 39'800.-
- La hausse des frais de maintenance de software et la mise en route du projet GEVER software (gestion électronique des affaires) ⇒ + CHF 13'300.-

Les autres postes restent stables. Il a été tenu compte du lancement éventuel d'un projet de communication sur les médias électroniques.

2.2.3 Amortissement du patrimoine administratif (GM 33)

Les amortissements 2026 passent de CHF 308'800.- à CHF 307'500.- (- CHF 1'300.-).

Selon les règles du MCH2, les investissements sont amortis de manière linéaire. La durée varie selon le type d'objet : 40 ans pour les églises, 33 1/3 ans (25 ans jusqu'en 2025) pour les maisons de paroisse. La nouvelle durée d'amortissement sera appliquée dès le bouclage de l'exercice 2026.

Selon les informations du canton, deux variantes sont autorisées pour modifier la durée d'utilisation des patrimoines existants au 31 décembre 2025.

La variante recommandée par notre fournisseur de software est la suivante :

- L'amortissement s'effectue sur la valeur comptable restante pendant la durée de vie restante sur la base de la nouvelle durée d'utilisation (variante 1).

Nous suivrons les recommandations de notre fournisseur de software.

Dans ce cas, la nouvelle règle d'amortissement est appliquée à toutes les installations concernées.

Pour le budget 2026, il n'a pas été tenu compte de ce changement de durée. Les amortissements étant pleinement compensés par des prélèvements sur les financements spéciaux, ils n'influencent pas le résultat.

2.2.4 Charges financières (GM 34)

Les charges financières augmentent de CHF 6'700.- pour atteindre CHF 268'000.-

Les travaux de rénovation de la maison St-Paul ont été entièrement financés par des fonds propres, aucune charge d'intérêt sur le patrimoine immobilier n'est à prévoir.

Les autres charges financières ont été adaptées aux plus récentes informations disponibles.

2.2.5 Attributions aux fonds (GM 35)

Les profits générés par la maison mitoyenne de la rue du Débarcadère 30 (leg Clara Berger), soit CHF 29'500.-, sont en principe attribués au fonds correspondant. Tant que le règlement ad hoc n'aura pas été approuvé, cette somme est comptabilisée dans les charges financières.

2.2.6 Charges de transfert (GM 36)

Les charges de transfert comprennent toutes les taxes ou contributions payées à des institutions publiques (communes, canton, paroisses, union synodale RefBEJUSO, etc.), à des organisations sans but lucratif (œuvres d'entraide, institutions sociales, etc.), ainsi que les aides d'urgence aux personnes privées.

Elles se montent à CHF 1'778'400.- et augmentent de CHF 7'100.- par rapport au budget 2025.

Les postes principaux de ce GM sont les suivants :

- Les contributions à l'union synodale RefBEJUSO, CHF 779'500.- (sans changement) ; celles-ci sont calculées sur la base des revenus fiscaux budgétés (si les revenus fiscaux effectifs devaient être plus élevés, les contributions augmenteraient également)
- La péréquation financière, CHF 81'100.- (sans changement) ; calculée sur la base des revenus fiscaux du dernier exercice bouclé.
- Les contributions aux arrondissements ecclésiastiques :
 - ⇒ Jura : total CHF 165'000.-, sans changement
 - ⇒ Seeland : total CHF 9'000.-, sans changement
- Les contributions aux OBSL : - CHF 3'900.-, total CHF 495'200.-
 - ⇒ Voir document « Contributions à des organisations à but non-lucratif (OSBL) »
- La part de la paroisse française au poste du pasteur auprès l'association Présences : total CHF 20'000.-
- La mise à disposition gratuite de la maison de la rue du Contrôle 22 à la « Hauspour-Bienne » : CHF 12'000.- (ne figurait pas dans le budget 2025)

2.2.7 Collectes (GM 37)

Il s'agit de montants provenant de cultes ou casuels reversés à d'autres institutions. Ils sont compensés par le même poste figurant dans les revenus.

2.2.8 Imputations internes (GM 39)

Les loyers internes et la part de la paroisse romande aux contributions allouées au Centre Social Protestant (CHF 30'000.-) sont facturés par ce biais.

La contrepartie de ces montants figure dans les revenus.

2.2.9 Revenus des impôts (GM 40)

La paroisse générale table sur une stabilité des revenus fiscaux par rapport au budget 2025. L'estimation des impôts sur les personnes morales reste à CHF 1,85 millions et ceux sur les personnes physiques à CHF 4,7 millions.

A noter que ces chiffres sont moins élevés que les revenus fiscaux prévisionnels de l'exercice 2025

⇒ Voir explications sous chiffre 2.1

2.2.10 Taxes, prestations de services (GM 42)

Ce groupe reste stable à CHF 95'000.- (+ CHF 1'000.-)

Le poste de travail dédié par la paroisse alémanique DKG aux églises de la migration est financé par des sources externes (RefBEJUSO, paroisse générale, etc.), soit un montant de CHF 43'000.-

Les prestations d'un pasteur francophone pour l'association Présences apparaissent dans cette rubrique et sont compensées par une contribution (don) du même montant dans le GM 36 (CHF 20'000.-).

La paroisse générale facture des heures de support informatique (paroisse de Bürglen) et d'autres services pour un montant de CHF 34'000.-

2.2.11 Revenus divers (GM 43)

Les revenus divers de CHF 8'000.- comprennent les gains des collectes (chapeaux) organisées à la fin des manifestations et dont le montant est exclusivement destiné à couvrir les frais des paroisses concernées, ainsi que les dons de particuliers.

2.2.12 Revenus financiers (GM 44)

Les revenus financiers augmentent de CHF 15'000.- pour passer à CHF 918'300.-

Les divers postes évoluent de la manière suivante :

- Les revenus locatifs du patrimoine financier restent stables ; la location de la maison de la rue du Contrôle (CHF 12'000.-) est saisie pour la première fois et est compensée par un don du même montant dans le GM 36.
- Les revenus locatifs du patrimoine administratif restent à CHF 217'600.-
- Les taxes d'utilisation du PA augmentent de CHF 3'000.- grâce à l'adaptation des revenus attendus pour le Temple allemand.

2.2.13 Prélèvements sur les fonds (GM 45)

Aucun prélèvement n'est budgété pour 2026.

2.2.14 Revenus de transfert (GM 46)

Il s'agit de participations d'institutions publiques ou de particuliers aux charges de personnel (stagiaires), ainsi qu'aux charges de biens, services et marchandises.

Une légère augmentation de CHF 2'500.- est prévue en 2026 pour un montant total de CHF 368'900.-

2.2.15 Collectes (GM 47)

⇒ Voir 2.2.7

2.2.16 Revenus extraordinaires (GM 48)

Le prélèvement réglementaire sur le préfinancement « Rénovation La Source » et un prélèvement sur le préfinancement « Entretien des immeubles du PA » servant à compenser l'amortissement annuel des travaux réalisés figurent dans ce groupe.

2.2.17 Imputations internes (GM 49)

⇒ Voir 2.2.8

2.3 Investissements

Aucun investissement conséquent n'est envisagé durant l'exercice 2026. Par précaution, une réserve pour investissements non-planifiés de CHF 600'000.- est portée au budget et est répartie en parts égales entre les églises et les maisons de paroisse.

3 Résultat

3.1 Vue d'ensemble

		Budget 2026	Budget 2025	Exercice 2024
Résultat annuel global CR	CHF	0.00	0.00	0.00
Revenu brut impôt personnes physiques	CHF	4'700'000.00	4'700'000.00	4'780'179.95
Revenu brut impôt personnes morales	CHF	1'850'000.00	1'850'000.00	2'407'886.55
IFD, part aux recettes de la Conféd.	CHF	140'000.00	140'000.00	189'654.55
Investissements nets	CHF	600'000.00	1'050'000.00	2'566'300.00

3.2 Résultat du compte global

3.2.1 Compte de résultat

Charges d'exploitation	CHF	8'582'500
Revenus d'exploitation	CHF	7'277'900
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	-1'304'600
Charges financières	CHF	268'000
Revenus financiers	CHF	918'300
Résultat provenant de financements	CHF	650'300
Résultat opérationnel	CHF	-654'300
Charges extraordinaires	CHF	0
Revenus extraordinaires	CHF	307'500
Résultat extraordinaire	CHF	307'500
Résultat total du compte de résultat	CHF	-346'800

3.2.2 Compte des investissements

		Budget 2026	Budget 2025
Dépenses d'investissements "Églises, chapelles et cures"	CHF	300'000.00	300'000.00
Dépenses d'investissements "Maisons de paroisse"	CHF	300'000.00	750'000.00
Recettes d'investissements	CHF	0.00	0.00
Résultat du comptes des investiss.	CHF	600'000.00	1'050'000.00

3.2.3 Résultat du financement

<u>Autofinancement</u>			CHF
Résultat de l'exercice	90		-346'800.00
Amortissements du patrimoine administratif	33	+	307'500.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35	+	0.00
Prélèvements sur les fonds	45	-	0.00
Rectification sur créances	318	+/-	130'000.00
Amortissements, subventions d'investissement	366	+	0.00
Amortissements supplémentaires	383	+	0.00
Attributions aux capitaux propres	389	+	0.00
Prélèvements sur les capitaux propres	489	-	-307'500.00
Autofinancement			-216'800.00
<u>Investissements nets</u>			
Résultat du compte des investissements	5 ./.	6	600'000.00
Résultat du financement			-816'800.00
(+ = excédent de financement / - = découvert de financement)			

4 Compte de résultats

4.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières

	Budget 2026		Budget 2025		Exercice 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
30 Charges de personnel	4'329'000.00		4'120'200.00		3'749'679.78	
31 Charges de biens et services et autres charges	1'911'600.00		1'944'800.00		1'600'362.79	
33 Amortissements du patrimoine administratif	307'500.00		308'800.00		65'363.12	
34 Charges financières	268'000.00		261'300.00		356'976.70	
35 Attributions aux fonds	-		29'500.00		4'610.00	
36 Charges de transfert	1'778'400.00		1'770'300.00		1'993'905.63	
37 Subventions à redistribuer	80'000.00		80'000.00		64'160.10	
38 Charges extraordinaires	-		-		1'169'449.84	
39 Imputations internes	176'000.00		175'900.00		176'450.00	
3 TOTAL DES CHARGES	8'850'500.00		8'690'800.00		9'180'957.96	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		6'550'000.00		6'550'000.00		7'188'066.50
42 Prestations de services		95'000.00		94'000.00		133'228.75
43 Revenus divers		8'000.00		8'000.00		14'756.93
44 Revenus financiers		918'300.00		903'300.00		1'018'681.50
45 Prélèvements sur les fonds		-		8'000.00		94'281.00
46 Revenus de transfert		368'900.00		366'400.00		441'463.08
47 Subventions à redistribuer		80'000.00		80'000.00		64'160.10
48 Revenus extraordinaires		307'500.00		505'200.00		49'870.10
49 Imputations internes		176'000.00		175'900.00		176'450.00
4 TOTAL DES REVENUS		8'503'700.00		8'690'800.00		9'180'957.96
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats	-	346'800.00	-	-	-	-
9 COMPTES DE CLÔTURE	-	346'800.00	-	-	-	-
	8'850'500.00	8'850'500.00	8'690'800.00	8'690'800.00	9'180'957.96	9'180'957.96

4.2 Aperçu du compte de résultats selon les fonctions (paroisses et immeubles)

	Budget 2026		Budget 2025		Exercice 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35 Eglises et affaire religieuses	8'850'500.00	8'503'700.00	8'690'800.00	8'690'800.00	9'180'957.96	9'180'957.96
3510 Paroisse allemande	2'237'900.00	256'800.00	2'167'400.00	254'300.00	2'002'671.19	274'658.02
Charges nettes		1'981'100.00		1'913'100.00		1'728'013.17
3520 Paroisse française	1'036'300.00	111'900.00	1'026'600.00	111'900.00	970'100.92	123'445.29
Charges nettes		924'400.00		914'700.00		846'655.63
3530 Paroisse générale	2'982'200.00	73'200.00	2'860'500.00	80'200.00	3'204'262.50	209'454.92
Charges nettes		2'909'000.00		2'780'300.00		2'994'807.58
3560 Immobilier, patrimoine administratif	2'054'100.00	753'700.00	2'103'500.00	948'300.00	2'174'326.65	504'579.33
Charges nettes		1'300'400.00		1'155'200.00		1'669'747.32
3570 Immobilier, patrimoine financier	255'000.00	618'100.00	247'800.00	606'100.00	537'518.15	655'302.45
Revenus nets	363'100.00		358'300.00		117'784.30	
3590 Impôts	285'000.00	6'690'000.00	285'000.00	6'690'000.00	292'078.55	7'413'517.95
Revenus nets	6'405'000.00		6'405'000.00		7'121'439.40	
3599 Clôture	8'850'500.00	8'503'700.00	8'690'800.00	8'690'800.00	9'180'957.96	9'180'957.96
Résultat		-346'800.00		-		-
Total	8'850'500.00	8'850'500.00	8'690'800.00	8'690'800.00	9'180'957.96	9'180'957.96

4.3 Aperçu du compte de résultats de la paroisse allemande

PAROISSE ALLEMANDE	Budget 2026		Budget 2025		Exercice 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
30 Charges de personnel	1'739'000.00		1'664'300.00		1'591'206.83	
31 Charges de biens et services et autres charges	350'800.00		355'100.00		264'024.81	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		-		-	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds	-		-		-	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	17'100.00		17'100.00		17'521.55	
37 Subventions à redistribuer	40'000.00		40'000.00		38'468.00	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	91'000.00		90'900.00		91'450.00	
3 TOTAL DES CHARGES	2'237'900.00		2'167'400.00		2'002'671.19	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		-		-		-
42 Prestations de services		43'000.00		43'000.00		51'925.00
43 Revenus divers		1'000.00		1'000.00		12'628.04
44 Revenus financiers		-		-		-
45 Prélèvements sur les fonds		-		-		3'900.00
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)		172'800.00		170'300.00		167'736.98
47 Subventions à redistribuer		40'000.00		40'000.00		38'468.00
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
4 TOTAL DES REVENUS		256'800.00		254'300.00	-	274'658.02
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		1'981'100.00		1'913'100.00		1'728'013.17
9 COMPTES DE CLÔTURE		1'981'100.00		1'913'100.00		1'728'013.17
	2'237'900.00	2'237'900.00	2'167'400.00	2'167'400.00	2'002'671.19	2'002'671.19

4.4 Aperçu du compte de résultats de la paroisse française

PAROISSE FRANÇAISE		Budget 2026		Budget 2025		Exercice 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES							
30	Charges de personnel	686'000.00		676'500.00		647'150.90	
31	Charges de biens et services, autres charges d'exploitation	228'700.00		228'500.00		205'271.87	
33	Amortissements du patrimoine administratif	-		-		-	
34	Charges financières	-		-		-	
35	Attributions aux fonds	-		-		-	
36	Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	26'500.00		26'500.00		36'886.05	
37	Subventions à redistribuer	40'000.00		40'000.00		25'692.10	
38	Charges extraordinaires	-		-		-	
39	Imputations internes	55'100.00		55'100.00		55'100.00	
3 TOTAL DES CHARGES		1'036'300.00		1'026'600.00		970'100.92	
REVENUS							
40	Revenus fiscaux		-		-		-
42	Prestations de services		18'000.00		18'000.00		20'129.00
43	Revenus divers		7'000.00		7'000.00		1'918.89
44	Revenus financiers		-		-		-
45	Prélèvements sur les fonds		-		-		18'281.00
46	Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)		46'900.00		46'900.00		57'424.30
47	Subventions à redistribuer		40'000.00		40'000.00		25'692.10
48	Revenus extraordinaires		-		-		-
49	Imputations internes		-		-		-
4 TOTAL DES REVENUS			111'900.00		111'900.00		123'445.29
CLÔTURE							
90	Clôture du compte de résultats		924'400.00		914'700.00		846'655.63
9 COMPTES DE CLÔTURE			924'400.00		914'700.00		846'655.63

4.5 Aperçu du compte de résultats de la paroisse générale

PAROISSE GÉNÉRALE						
	Budget 2026		Budget 2025		Exercice 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
30 Charges de personnel	951'600.00		839'800.00		741'957.40	
31 Charges de biens et services et autres charges	410'400.00		378'600.00		395'382.32	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		-		-	
34 Charges financières	13'000.00		43'000.00		18'741.05	
35 Attributions aux fonds	-		-		210.00	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	1'577'300.00		1'569'200.00		1'767'484.73	
37 Subventions à redistribuer	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		250'587.00	
39 Imputations internes	29'900.00		29'900.00		29'900.00	
3 TOTAL DES CHARGES	2'982'200.00		2'860'500.00		3'204'262.50	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		-		-		-
42 Prestations de services		34'000.00		33'000.00		43'081.90
43 Revenus divers		-		-		210.00
44 Revenus financiers		-		-		40'965.77
45 Prélèvements sur les fonds		-		8'000.00		72'100.00
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)		9'200.00		9'200.00		22'647.25
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		30'000.00		30'000.00		30'450.00
4 TOTAL DES REVENUS		73'200.00		80'200.00		209'454.92
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		2'909'000.00		2'780'300.00		2'994'807.58
9 COMPTES DE CLÔTURE		2'909'000.00		2'780'300.00		2'994'807.58
	2'982'200.00	2'982'200.00	2'860'500.00	2'860'500.00	3'204'262.50	3'204'262.50

4.6 Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine administratif

PATRIMOINE ADMINISTRATIF	Budget 2026		Budget 2025		Exercice 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
30 Charges de personnel	952'400.00		939'600.00		769'364.65	
31 Charges de biens et services et autres charges	791'700.00		852'600.00		618'507.89	
33 Amortissements du patrimoine administratif	307'500.00		308'800.00		65'363.12	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds	-		-		-	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	2'500.00		2'500.00		2'228.15	
38 Charges extraordinaires	-		-		718'862.84	
39 Imputations internes	-		-		-	
3 TOTAL DES CHARGES	2'054'100.00		2'103'500.00		2'174'326.65	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		-		-		-
42 Prestations de services		-		-		18'092.85
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		300'200.00		297'200.00		296'486.48
45 Prélèvements sur les fonds		-		-		-
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)		-		-		4'000.00
48 Revenus extraordinaires		307'500.00		505'200.00		40'000.00
49 Imputations internes		146'000.00		145'900.00		146'000.00
4 TOTAL DES REVENUS		753'700.00		948'300.00		504'579.33
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		1'300'400.00		1'155'200.00		1'669'747.32
9 COMPTES DE CLÔTURE						
	2'054'100.00	1'300'400.00	2'103'500.00	1'155'200.00	2'174'326.65	1'669'747.32
		2'054'100.00		2'103'500.00		2'174'326.65

4.7 Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine financier

PATRIMOINE FINANCIER						
	Budget 2026		Budget 2025		Exercice 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
30 Charges de personnel	-		-		-	
31 Charges de biens et services et autres charges	-		-		-	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		-		-	
34 Charges financières	255'000.00		218'300.00		333'118.15	
35 Attributions aux fonds	-		29'500.00		4'400.00	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		200'000.00	
39 Imputations internes	-		-		-	
3 TOTAL DES CHARGES	255'000.00		247'800.00		537'518.15	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		-		-		-
42 Prestations de services		-		-		-
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		618'100.00		606'100.00		645'432.35
45 Prélèvements sur les fonds		-		-		-
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		9'870.10
49 Imputations internes		-		-		-
4 TOTAL DES REVENUS		618'100.00		606'100.00	-	655'302.45
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats	363'100.00		358'300.00		117'784.30	
9 COMPTES DE CLÔTURE						
	363'100.00		358'300.00		117'784.30	
	618'100.00	618'100.00	606'100.00	606'100.00	655'302.45	655'302.45

4.8 Aperçu du compte de résultats des impôts

IMPÔTS	Budget 2026		Budget 2025		Exercice 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
31 Charges de biens et services	130'000.00		130'000.00		117'175.90	
34 Charges financières	-		-		5'117.50	
36 Charges de transfert	155'000.00		155'000.00		169'785.15	
3 TOTAL DES CHARGES	285'000.00		285'000.00		292'078.55	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		6'550'000.00		6'550'000.00		7'188'066.50
44 Revenus financiers		-		-		35'796.90
46 Revenus de transfert		140'000.00		140'000.00		189'654.55
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
4 TOTAL DES REVENUS		6'690'000.00		6'690'000.00		7'413'517.95
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats	6'405'000.00	-	6'405'000.00	-	7'121'439.40	-
9 COMPTES DE CLÔTURE						
	6'405'000.00		6'405'000.00		7'121'439.40	
	6'690'000.00	6'690'000.00	6'690'000.00	6'690'000.00	7'413'517.95	7'413'517.95

5 Compte des investissements

5.1 Aperçu du compte des investissements

INVESTITIONEN / INVESTISSEMENTS									
Verwaltungsvermögen	GS Nr	Année construct.	Buchwert 31.12.23	Invest. 2024	Buchwert 31.12.24	Invest. 2025 <i>Annahme</i>	Buchwert 31.12.25	Invest. 2026	Buchwert 31.12.26
<u>Pfarrhäuser / Cures</u>			0	0	0	0	0	0	0
Biel, Blumenrain 22/22a	5056	1925 + 1978	0	0	0	0	0	0	0
Biel, Ischerweg 9 + 11	4481	1674 + 1670	0	0	0	0	0	0	0
<u>Kirchgemeindehäuser / Maisons de paroisse</u>			1'734'763	2'334'221	4'068'984	2'950'000	7'018'984	0	7'018'984
Biel, Blumenrain 24 (+ Kirche)	5056	1940	603'918	2'334'221	2'938'139	2'700'000	5'638'139	0	5'638'139
- Hochbauten			603'918	2'334'221	2'938'139	2'700'000	5'638'139	0	5'638'139
Biel, Mettstrasse 154	8718	1963	0	0	0	250'000	250'000	0	250'000
Bienne, rue de La Source 15	3332	1900	1'130'845	0	1'130'845	0	1'130'845	0	1'130'845
Biel, Ring 4	1630	1549	0	0	0	0	0	0	0
Biel, Rosiusstrasse 1	1222	1941	0	0	0	0	0	0	0
<u>Kapellen / Chapelles</u>			0	0	0	0	0	0	0
Evilard, Route Principale 62	247	1887	0	0	0	0	0	0	0
Magglingen, Kapellenweg 12	561	1918	0	0	0	0	0	0	0
<u>Kirchen / Eglises</u>			343'729	232'079	575'808	0	575'808	0	575'808
Bienne, faubourg du Lac 99a	1198	1903	156'444	0	156'444	0	156'444	0	156'444
Biel, Ischerweg 17	4545	1688	0	68'831	68'831	0	68'831	0	68'831
- Orgel				68'831	68'831		68'831		68'831
Biel, Ring 2	1471	-	187'285	163'248	350'533	0	350'533	0	350'533
- Hochbauten			133'302	163'248	296'550		296'550		296'550
- Mobilien			53'983	0	53'983	0	53'983	0	53'983
Biel, Rochette 8	719	1966	0	0	0	0	0	0	0
<u>Reserve</u>			0	0	0	0	0	600'000	600'000
Verschiedene Sanierungsarbeiten			0	0	0	0	0	600'000	600'000
Total patrimoine administratif			2'078'491	2'566'300	4'644'791	2'950'000	7'594'791	600'000	8'194'791

6 État des capitaux propres

À la suite de l'introduction du MCH2 en 2019, de nouveaux éléments ont été intégrés aux capitaux propres. Il s'agissait de financements spéciaux selon le MCH1, qui sont devenus des préfinancements, et de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier.

Les préfinancements et la réserve pour amortissements supplémentaires fluctuent en tenant compte des règlements édictés par la paroisse générale et de l'ordonnance sur les communes (OCO).

Selon les modifications

6.1 Évaluations

État des capitaux propres prévisibles

CAPITAUX PROPRES (en milliers de CHF)		01.01.2025 CHF	Changements intervenus pendant l'exercice					31.12.2026 CHF	
			Budget 2025 (+/-) CHF		Budget 2026 (+/-) CHF				
29	Capitaux propres	27'233	-505		-505	-655		-655	26'073
293	Préfinancements	11'706	-309		-309	-308		-308	11'089
29300	Compte général	11'706	-309		-309	-308		-308	11'089
29300.01	Entretien des immeubles du patrimoine administratif	3'000	-269		-269	-268	Compensation amortissement annuel	-268	2'463
29300.02	Entretien des immeubles du patrimoine financier	1'200	0		0			0	1'200
29300.03	Rénovation Maison des jeunes "La Source"	760	-40	Compensation amortissement annuel	-40	-40	Compensation amortissement annuel	-40	680
29300.05	Gains comptable s sur le patrimoine financier	6'391	0		0	0		0	6'391
29300.06	Réorganisation et personnel	250	0		0	0		0	250
29300.11	Gemeinde-Entwicklung DKG	105	0		0	0		0	105
294	Réserves financières	979	-196		-196	-783		-783	0
29400	Amortissements supplémentaires	979	-196	Prélèvement obligatoire	-196	-783	dissolution obligatoire	-783	0
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	9'644	0		0	0		0	9'644
29600	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	9'644	0		0	0		0	9'644
29601	Réserve de fluctuation	0	0		0	0		0	0
299	Excédent/découvert du bilan	4'904	0		0	436		436	5'340
29990	Excédent/découvert du bilan	4'904	0	Résultat annuel Excédents (+) Déficits (-)	0	-347	Résultat annuel Excédents (+) Déficits (-)	-347	4'557
29990	Amortissements supplémentaires	0	0		0	783	attribution obligatoire	783	783

6.2 Commentaire des évaluations

6.2.1 Préfinancements (GM 293)

Le prélèvement réglementaire de CHF 40'00.- pour compenser l'amortissement des travaux de rénovation de « La Source » a été pris en compte.

Un prélèvement de CHF 267'500.- sur le compte d'entretien du patrimoine administratif est prévu pour compenser le solde des amortissements.

D'éventuels prélèvements supplémentaires sur les préfinancements d'entretien du patrimoine financier et « Gemeinde-Entwicklung DKG » demeurent réservés.

6.2.2 Réserves (amortissements supplémentaires, GM 294)

Cette réserve est dissoute et attribuée directement à l'excédent du bilan (GM 299). Il n'y a plus de prélèvement obligatoire à effectuer pour compenser le déficit budgétaire.

6.2.3 Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (GM 296)

Le patrimoine financier a été réévalué au moment de l'introduction du MCH2 (2019) et les gains de revalorisation attribués à la réserve.

Cinq ans après l'introduction du MCH2 (2024), une partie de cette réserve doit être attribuée à la réserve de fluctuation.

Selon le nouveau règlement accepté par l'assemblée de paroisse, le solde de la réserve de réévaluation n'est pas dissout.

6.2.4 Excédent ou découvert du bilan (GM 299)

Le résultat budgété prévoyant un déficit de CHF 346'800, l'excédent du bilan diminue d'autant.

7 Proposition du conseil de la paroisse générale

a) Approbation de la quotité d'impôt applicable aux impôts paroissiaux 2026 :

0.23 (sans changement)

b) Approbation du budget 2026, soit :

	Charges	Revenus
	CHF 8'850'500	8'503'700
Excédent de charges / de revenus	CHF	-346'800

Il est proposé à l'assemblée de paroisse d'approuver le budget 2026.

Paroisse générale réformée de Bienne

Eva Thomi
Présidente

Patricia Cavaco da Palma
Secrétaire centrale

Jean-Jacques Amstutz
Administrateur central

Bienne, le 29 octobre 2025

8 Approbation du budget

L'assemblée de la Paroisse générale réformée de Bienne a approuvé le budget 2026 en date du 17.12.2025 conformément à la proposition du conseil de la paroisse générale du 29.10.2025.

Pour l'assemblée de la Paroisse générale réformée de Bienne

Fritz Marthaler
Président

Patricia Cavaco da Palma
Secrétaire

Bienne, le 17 décembre 2025